
Adresse de la société populaire du canton de Rugles (Eure), qui annonce l'envoi de divers dons patriotiques, lors de la séance du 20 fructidor an II (6 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire du canton de Rugles (Eure), qui annonce l'envoi de divers dons patriotiques, lors de la séance du 20 fructidor an II (6 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 290;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15533_t1_0290_0000_1

Fichier pdf généré le 14/01/2020

[*La société populaire et républicaine du canton de Rugles à la Convention nationale, le 20 thermidor an II*] (16)

Citoyens Représentans,

Vous êtes les restaurateurs des droits du Peuple, fondateurs de la République que vous venez de sauver en manifestant une grande énergie; par votre fermeté vous avez étouffé la plus perfide, et la plus odieuse des conjurations en anéantissant les conjurateurs; nous applaudissons à votre courage; restez à votre poste : achevez votre ouvrage consolidez par vos travaux le bonheur d'un grand peuple qui n'a point juré en vain d'être libre.

Si ce n'est point assez de vous avoir investi de notre amour, parlez nous sommes prest à mourir s'il le faut en vous défendant.

Nous venons d'adresser à l'administration de notre district 152 L 15 s à laquelle sont jointe sept chemises 5 paires de souliers deux aulnes de toile blanche et une paire de guêtres noires. Nous destinons ces objets aux besoins de nos frères défenseurs de la patrie; notre ci-devant église dont nous avons fait une salpêtrière en pleine activité, vient de nous procurer l'avantage d'en offrir les prémices au chef-lieu de district montant à 600 livres avec notre soumission d'en fournir 100 livres par décade, il est de la plus excellente qualité.

Nous venons de faire passer pareillement à l'administration la dépouille de nos ci-devants églises consistant en 15 000 L en assignats, 230 marcs d'argent, 1 050 livres pesant de cuivre, sans le métal produit de saize cloches, 1 246 livres de plomb et étain, 2 610 livres en fers et une quantité assez considérable de linges et cordages.

Nous n'avons pas même oublié les gros livres des lutrins; nous avons pensé qu'ils seront excellents à faire des gargousses.

C'est ainsi qu'en échange des malédictions que nous prodigues les esclaves coalisés nos braves canonniers leurs renverront des oremsus qui ne peuvent convenir qu'à des Républicains. MERCIER fils (*président*), DUJARDIN (*secrétaire*), DUVAL, FOURNIER fils (*membres du bureau de correspondance*).

8

L'adjudant général, chef de brigade, commandant l'avant-garde des troupes républicaines dans la vallée d'Etire [sic pour Aure] transmet l'adresse qu'elles ont votée à la Convention nationale pour la féliciter d'avoir fièrement abattu le tyran Robespierre, pour l'inviter à faire justice des scélérats de l'intérieur, et pour lui dire qu'elles ont aiguisé leurs baïonnettes, et qu'elles veulent la liberté ou la mort.

Mention honorable, insertion au bulletin (17).

(16) C 320, pl. 1 316, p. 5. *Bull.*, 21 fruct. (suppl.).

(17) P.-V., XLV, 98.

[*L'adjudant général, chef de brigade, aux Barricades dans la vallée d'Aure, Armée des Alpes, le 24 thermidor an II*] (18)

Adresse à la Convention nationale.

L'avant garde de l'armée des Alpes aux Barricades dans la vallée d'Aure ayant reçu les Bulletins des 9, 10, et 11 courant, par lesquels nous apprenons la plus noire de toutes les trahisons, que le scélérat Robespierre et ses complices tramoient pour nous replonger dans les chaînes de l'esclavage; nous apprenons avec la plus grande satisfaction que le tranchant de la loy est tombé sur les têtes parricides et coupables. Nous admirons l'ouvrage et le courage que vous avez mis pour sauver notre liberté et la République du bord du précipice où elle étoit prête à tomber. Nous vous témoignons notre reconnoissance de tous vos grands travaux. Par le nouveau serment que nous faisons de nous rallier sous le drapeau de la Convention nationale, notre vœu est de soutenir la souveraineté du peuple. Nous vous invitons de continuer votre surveillance et d'exterminer les scélérats de l'intérieur. Quand à nous, nous avons aiguisé nos bayonnettes, nous voulons la liberté ou la mort.

Vive la République, vive la Convention nationale.

L'adjudant général chef de brigade commandant l'avant garde aux barricades dans la vallée d'Aure, Armée des Alpes.

JUMELL (*suivi de quatre pages de signatures*).

[*L'adjudant général commandant l'avant-garde au président de la Convention, le 1er fructidor an II*] (19)

Citoyen Président,

Les Piémontais depuis longtemps battus par nos soldats républicains et vraisemblablement fondant des espérances sur la conjuration ourdie par l'infâme Robespierre et ses complices, avoient médité de nous attaquer sur tous les points, dans la vallée d'Aure et principalement aux Barricades. Ils avoient à cet effet choisi l'élite de leurs troupes ils se sont présentés les 27 et 28 thermidor à trois heures du matin, au nombre de huit mille hommes mais les mesures que j'avois prises et la bravoure et bonne conduite de nos braves volontaires, disséminés sur plusieurs points dans l'espace de trois lieues au nombre de trois mille hommes, les ont reçu de façon à leur ôter l'envie d'y revenir. Ils nous ont laissé trente prisonniers, parmi lesquels des officiers, sous-officiers et deux espingardes. On peut juger du nombre de leurs morts et blessés par l'activité qu'ils mettoient à les emporter. Nous n'avons eu que quatre hommes de blessés dont un seul grièvement et pas un tué.

(18) C 320, pl. 1 316, p. 10. *Bull.*, 20 fruct; *Débats*, n° 717; *Ann. Patr.*, n° 615; *M.U.*, XLIII, 340-341; *C. Eg.*, n° 750; *F. de la Républ.*, n° 428; *J. Perlet*, n° 716; *J. Fr.*, n° 713; *J. Mont.*, n° 133.

(19) C 320, pl. 1 316, p. 11. *Bull.*, 20 fruct; *Débats*, n° 717, 351-352.